

Revue de la presse du 18/11/2013

➤ M. Rebbah donne le coup d'envoi à plusieurs projets routiers dans la province de Taourirt

Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique Aziz Rebbah a donné le coup d'envoi, vendredi 15 novembre dans la province de Taourirt, à plusieurs projets routiers visant la modernisation des infrastructures de base.

• *Maghreb Arabe Presse* •

➤ PLF 2014 : la majorité pour la promotion de la croissance, l'opposition rejette une logique d'austérité

Les divergences entre les groupes de la majorité et de l'opposition au Parlement continuent à ponctuer les débats autour du projet de la loi de finances (PLF) 2014, présenté par le gouvernement comme "le texte du défi" pour promouvoir la croissance en vue de préserver les équilibres fondamentaux et répondre aux attentes économiques et sociales des citoyens, au moment où l'opposition s'élève contre la logique de l'austérité qui marque, selon elle, le texte.

• *Maghreb Arabe Presse* • *Map Express*

➤ PLF 2014 : Le discours de Mohamed Boussaïd dimanche au parlement

Le projet de la loi de finances pour l'année 2014 table sur un taux de croissance de 4,2pc en relevant deux défis essentiels relatifs à la préparation du terrain pour un décollage économique s'inscrivant dans le cadre d'un modèle renouvelé de croissance et le rééquilibrage des finances publiques, a indiqué, dimanche 17 novembre à Rabat, le ministre de l'Économie et des Finances, Mohamed Boussaïd, dans sa réponse aux groupes de la majorité et de l'opposition devant la commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants, dans le cadre de l'examen du PLF 2014.

• Media24.ma •

➤ Benkirane réduit les prérogatives d'El Ouafa et sept ministères sans Attributions

La présidence du gouvernement a enfin accouché des premiers décrets fixant les attributions de certains ministres. Il s'agit notamment du ministère chargé des Marocains résidents à l'étranger, hérité par le RNliste Anis Birou, Mohamed El Ouafa, ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Affaires générales et de la gouvernance, ainsi que Fatima Marouane, ministre de l'Artisanat, de l'économie sociale et solidaire M. El Ouafa est le grand perdant des premiers décrets fixant les attributions des ministres. L'ancien istiglalien aura seulement à traiter des affaires qui lui seront soumises par le chef du gouvernement. Désormais, il ne sera pas chargé de fixer les seuils de subvention pour les produits concernés par l'indexation. Notons que les attributions de plusieurs membres du gouvernement ne sont toujours pas précisées. C'est le cas de Mohand Laensar, ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire national, de Mohamed Najib Boulif,

ministre délégué auprès du ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, chargé du Transport, de Soumia Benkhaldoun, ministre déléguée auprès du ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, de Hakima El Haiti, ministre déléguée auprès du ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'Environnement, de Abdelâdim El Guerrouj, ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle et de Mamoun Bouhdhoud, ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, chargé des petites entreprises et de l'intégration du secteur informel.

• *Al Akhbar* •